

INSTRUCTIONS DE COURSE

AVENANT N°2

LIGUE NATIONALE DE VOILE 2023



IC Article 1 REGLE

L'épreuve est régie par :

- ajouter une nouvelle règle 41.(e) : de l'aide pour sortir de l'eau et remonter un équipier à bord, à condition que le retour à bord ait lieu à l'emplacement approximatif de la récupération.

Fait à Pornichet le 13 octobre 2023,

PRO



Privat